



**ATELIER SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION A
L'UNIVERSITE EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DE L'AFRIQUE CENTRALE**

Doha, Qatar, 2-4 juin 2015

COMMUNIQUÉ FINAL

Du 2 au 4 juin 2015, des professeurs de treize pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale se sont réunis pour la première fois sous l'Initiative Académique Anti-Corruption (ACAD) de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONU DC) au Centre d'État de Droit et Anti-Corruption à Doha, Qatar, pour un atelier sur l'enseignement de la lutte contre la corruption à l'université.

Cet atelier visait à:

- (i) Familiariser les participants avec la Convention des Nations Unies contre la Corruption ;
- (ii) Promouvoir l'enseignement de la lutte contre la corruption dans les programmes universitaires ;
- (iii) Examiner et enrichir un cours modèle multidisciplinaire développé pour l'enseignement de la lutte contre la corruption à l'université ;
- (iv) Aborder la question de la corruption au sein des établissements universitaires.

Conscients des effets néfastes de la corruption sur le développement économique, social et culturel, ainsi que sur la sécurité et la paix en Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale ;

Conscients du rôle des universités dans la formation et le développement des cadres professionnels de demain ;

Constatant la rareté des formations adéquates en matière de lutte contre la corruption dans les différentes institutions universitaires;

Reconnaissant les défis de corruption existants au sein des établissements universitaires ;

Prenant acte de l'initiative ACAD de l'ONU DC pour promouvoir l'enseignement de la lutte contre la corruption au sein des universités à travers le monde ;

Reconnaissant les efforts de l'UNESCO pour promouvoir des stratégies de lutte contre la corruption au sein des établissements universitaires ;

Rappelant le plan stratégique du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES) visant, entre autres, à promouvoir l'éthique et la déontologie ;

Rappelant également le plan stratégique du Réseau des Institutions Nationales pour la Lutte contre la Corruption en Afrique de l'Ouest (RINLCAO) prévoyant, entre autres, la collaboration de ces institutions avec les universités de la région afin d'intégrer la lutte contre la corruption dans l'enseignement supérieur.

Les participants :

1. **Recommandent** à l'ONUDDC, à l'UNESCO, au CAMES, au RINLCAO, et au Centre d'État de Droit et Anti-Corruption à Doha (Qatar) de continuer de travailler conjointement, par le biais de l'ACAD, entre autres, avec les universités de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, et les structures de recherche universitaires ou indépendantes afin d'intégrer l'enseignement de la lutte contre la corruption dans les différentes disciplines universitaires ;

2. **Recommandent** l'introduction d'un cours de base commun sur la corruption et la lutte y afférente (dans le tronc commun) afin de promouvoir la citoyenneté, ainsi que des modules spécialisés sur la lutte contre la corruption dans les différentes disciplines universitaires, qui pourraient être développés avec l'appui du CAMES et de l'ONUDDC ;

3. **Recommandent** que le CAMES, l'ONUDDC et l'UNESCO soutiennent le développement d'un programme master interdisciplinaire en matière de lutte contre la corruption au niveau sous régional en partenariat avec différentes universités et structures de recherche universitaires ou indépendantes intéressées par la question de la corruption;

4. **Recommandent** la mise en place d'un réseau d'universitaires de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale intéressés par la question de la corruption à travers l'adhésion à l'ACAD, afin de promouvoir l'enseignement de la lutte contre la corruption, le développement de cours pilotes, l'organisation de colloques universitaires sur la lutte contre la corruption aux niveaux national et international, le développement de la recherche, la production d'études et statistiques en la matière, et des propositions de politiques universitaires visant à prévenir et combattre les manifestations de la corruption ;

5. **Recommandent** que le cours modèle développé par l'ACAD soit adapté au contexte africain et que le « menu de ressources » dudit cours soit développé davantage, dans la forme et le fond, par l'ONUDDC et l'UNESCO, en particulier par l'expansion de ressources en langue française ;

6. **Recommandent** qu'un représentant de l'ACAD soit invité à participer au prochain Comité Consultatif Général du CAMES qui se tiendra du 13 au 22 juillet 2015 à Libreville, au Gabon, afin de présenter le contenu de cette initiative ;

7. **Recommandent** que l'ONUDDC et le CAMES conviennent d'un partenariat afin de promouvoir l'enseignement de la lutte contre la corruption dans les universités en Afrique francophone et lusophone ;

8. **Recommandent** que l'ONUDDC continue d'encourager la recherche sur la lutte contre la corruption, y compris des travaux scientifiques à présenter lors de colloques.

9. **Recommandent** à l'ONUDDC et l'UNESCO de renforcer leur collaboration sur la thématique de la lutte contre la corruption au sein des universités.

10. **Félicitent et remercient** l'ONUDDC et le Centre d'État de Droit et Anti-Corruption du Qatar, organisateurs de la rencontre pour cette initiative, tout en les appelant, ainsi que toutes les parties concernées, notamment, l'UNESCO, le CAMES, le RINLCAO, et les professeurs ayant participé à cet atelier, de continuer leur accompagnement des actions envisagées ci-dessus.

Fait à Doha, Qatar, le 4 juin 2015